



Communiqué de presse

Mardi 13 juin 2017

Le secteur du tourisme enfin unifié Lancement de la Confédération des Acteurs du Tourisme

14 organisations professionnelles représentatives et associations¹ du secteur du tourisme ont officiellement signé, lundi 12 juin 2017, les statuts de la Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) avec pour objet :

- de rassembler et représenter **de manière unifiée** sur les enjeux communs les professionnels des métiers du tourisme et du voyage ;
- **de défendre les enjeux du tourisme** auprès du futur Gouvernement et de la prochaine majorité ;
- de promouvoir et défendre l'ensemble de l'industrie du tourisme ;
- d'accroître l'attractivité, la visibilité et l'éco-responsabilité du secteur du tourisme auprès des pouvoirs publics.

La Confédération des Acteurs du Tourisme réunit l'ensemble des professions du secteur touristique: les hébergeurs et restaurateurs, les opérateurs de voyages, les transporteurs, les métiers de l'événement et les activités génératrices de flux touristiques.

Roland HEGUY, Président confédéral de l'UMIH, en assurera la présidence aidé de 3 vice-présidents : René-Marc CHIKLI, Président du SETO, Jacques BARRE, Président du GNC, et Frédéric JOUET, Président de l'UNIMEV.

Le Tourisme mérite une attention à la hauteur de son poids économique et de son potentiel de croissance. Il représente en France :

- 350 000 entreprises
- 83 millions de touristes internationaux en 2016
- 2 millions de salariés, soit 1 emploi direct pour 85 touristes
- 160 milliards d'euros de chiffre d'affaires (7,4% du PIB), soit 2 fois le chiffre d'affaires de l'agriculture
- +10 milliards d'euros d'excédent pour la balance des paiements du tourisme

C'est le sens de cette initiative qui vise à fédérer les ressources et les capacités d'innovation de tout un pan de l'économie avec la seule ambition de donner à la France la place qu'elle mérite dans le tourisme mondial.

¹ ANAT, CAF, CNPA, DSF, EDV, FNHPA, FNTV, GNC, IFT, SETO, SNRT, SNRPO, UMIH, UNIMEV

Les membres fondateurs (organisations professionnelles représentatives)

Le Comité des Armateurs Fluviaux (CAF) : La filière du tourisme fluvial représente :

- 10 000 emplois directs et indirects
- 1 milliard de chiffre d'affaires direct et indirect.
- 800 millions d'investissements réalisés depuis 10 ans.

Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) représente l'ensemble des métiers de la distribution et des services de l'automobile, soit 139000 entreprises et plus de 400 000 emplois. Organisation de référence de la filière aval de l'automobile, le CNPA représente notamment les loueurs courte durée, acteurs de mobilité. Les loueurs courte durée du CNPA, c'est plus de 85 % de la profession représentée, soit plus de 3 500 agences de location et 12.500 salariés.

Domaines Skiables de France (DSF) est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables. Aujourd'hui il fédère 406 adhérents répartis entre 238 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiables), 168 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'oeuvre ...). Avec 55 millions de journées-skieur et 18 000 salariés répartis en une vingtaine de métiers, la France est en position de leader dans le TOP 3 mondial avec les USA et l'Autriche. Les dépenses des clientèles en station de ski sont estimées à 9 milliards d'euros et génèrent 120.000 emplois en montagne.

Les Entreprises du Voyage (EDV) : Créée en 1945, cette organisation professionnelle est l'interlocutrice des pouvoirs publics pour l'ensemble des métiers qu'elle représente : Voyage en France, Tour-opérateurs, Distributeurs et Assembleurs de voyages, Voyage d'affaires, Organismes de voyages de groupes, Organismes de séminaires, congrès, incentives, foires et salons. Elle rassemble 1326 entreprises. Son objectif vise à garantir la stabilité économique et sociale de la branche nationale d'activité Tourisme et Voyages en France et en Europe. A ce titre, elle travaille en liaison étroite avec les grandes fédérations du tourisme institutionnel et est membre permanent d'ECTAA (Groupement européen des agences de voyages). LES ENTREPRISES DU VOYAGE accompagnent le développement des entreprises par ses actions de représentation, d'études et de formation.

La Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA) a pour vocation de rassembler et représenter en France l'ensemble des professionnels des terrains de camping, qu'ils soient privés, municipaux ou associatifs. Elle compte près de 4000 adhérents individuels (exploitants) et 72 fédérations départementales ou régionales qui les regroupent au niveau territorial. La FNHPA s'attache à accompagner la profession dans ses évolutions et ses innovations, tout en valorisant les fondamentaux du secteur, alliant valeurs de convivialité, de proximité de la nature et de rapport qualité-prix optimal. Au total, l'hôtellerie de plein air représente en France en 2016 :

- Plus de 8000 campings et près de la moitié des lits marchands français,

- 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires,
- 112 millions de nuitées.

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) rassemble tous les métiers et toutes les entreprises du transport routier de voyageurs (TRV). Elle représente plus de 1 000 entreprises de toutes tailles. Ses adhérents possèdent les deux tiers du parc d'autocars français (45 000 sur 67 000). Grâce à son expertise du transport routier de voyageurs et son ancrage territorial (composé de 21 unions régionales), la FNTV porte auprès des élus les propositions qui traduisent les attentes de ses adhérents et anticipent les enjeux du secteur.

Le Groupement National des Chaînes (GNC) : Créée en 1989, le GNC regroupe la quasi-totalité des chaînes hôtelières intégrées françaises et étrangères implantées en France. Les chaînes hôtelières intégrées fédèrent aujourd'hui en France plus de 3 000 hôtels pour 260 000 chambres soit environ 42% du parc hôtelier français et plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'hôtellerie en France. Depuis le 1er janvier 1994, le GNC est membre associé de l'UMIH.

Le Syndicat des Entreprises Du Tour Operating (SETO) a été fondé en 2013 et a amplifié et développé les actions menées par l'Association des Tour-Opérateurs pendant plus de 40 ans tant sur le plan national qu'europpéen. Le SETO représente

- Plus de 70 Tour-Opérateurs parmi les plus importants voyagistes français,
- Près de 7 000 emplois directs,
- Un volume d'affaires annuel de plus de 5 milliards d'euros,
- 6,5 millions de clients qui voyagent chaque année avec un voyageur membre du SETO

Le Syndicat National de la Restauration Publique Organisée (SNRPO) regroupe les chaînes de restauration libre-service / cafeterias et assimilées. Ce secteur est constitué d'environ 1200 restaurants, dont 700 adhérents au SNRPO, et 500 indépendants. Le chiffre d'affaires s'élève à 1,5 milliards d'euros. L'effectif de l'ordre de 15 000 salariés.

Le Syndicat National des Résidences de Tourisme et des apparthotels (SNRT) est la seule organisation professionnelle représentant le secteur des Résidences de Tourisme.

Notre secteur en chiffres:

- 2 300 Résidences, soit 191 000 appartements ou 785 000 lits
- 17 millions de clients par an
- Emplois directs : 30 000 personnes en ETP (Equivalent Temps Plein)
- C.A. des séjours en 2016 : 3,5 milliards d'€
- Retombées économiques locales : 3,5 milliards d'€ (dépenses des touristes + celles des résidences)

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est l'organisation professionnelle représentative n°1 du secteur de l'hôtellerie-restauration avec 72% des entreprises qui adhèrent à une organisation patronale. Le secteur de l'hôtellerie-restauration en chiffres :

- 229 000 entreprises dont 90% des entreprises ont moins de 10 salariés
- 76,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires
- + 1 million d'actifs dont 300 000 saisonniers
- 100 000 jeunes formés chaque année
- 4^{ème} employeur privé de France

L'Union Française des Métiers de l'Événement (UNIMEV) est l'unique organisation professionnelle représentative de l'ensemble des acteurs de la rencontre : organisateurs de foires, de salons, de congrès, d'événements, gestionnaires de sites d'accueil et prestataires de services. Elle compte plus de 400 adhérents, soit 85% de l'activité du secteur en valeur, qu'elle représente auprès des pouvoirs publics, des organismes professionnels mais aussi de la presse et du grand public. La filière Événements représente chaque année 7,5 milliards d'euros de retombées économiques et plus de 30 milliards d'euros de flux d'affaires générés.

Les membres partenaires fondateurs

L'Association Nationale des Acteurs du Tourisme (ANAT) a été créée en 2007, elle réunit principalement les organismes du secteur de l'hébergement touristique et des secteurs qui leurs sont proches. Elle travaille sur les problématiques du secteur afin d'adopter des positions communes.

L'INSTITUT FRANCAIS DU TOURISME (IFT) a été créé en 2007 pour contribuer à améliorer la compétitivité du tourisme français. Il réunit entreprises et organisations professionnelles du tourisme, collectivités publiques et organismes territoriaux, ainsi qu'établissements de formation de tous niveaux. Il agit en tant que « think tank » formulant diagnostics et propositions, s'appuie sur des pôles d'excellence territoriaux et favorise avec ses membres, notamment à l'occasion de débats publics, les initiatives concourant à la professionnalisation des acteurs, à la prospective du tourisme et à l'innovation. Il a récemment organisé les premières "Primaires du tourisme" pour entendre, comparer et discuter les projets des principaux candidats à l'élection présidentielle avec la participation de l'ensemble des acteurs publics et privés du tourisme en France.

Contacts presse

CNPA : Églantine DOUCHY - 01 40 99 55 06 - edouchy@cnpa.fr

DSF : Laurent Reynaud - 04.79.26.60.70 - L.reynaud@domaines-skiables.fr

LES ENTREPRISES DU VOYAGE : Caroline Melin - 06 61 14 63 64 - caroline@tikamedia.com.

FNHPA – fnhpa@brunswickgroup.com

FNTV - Anne-Marie Pouliquen - 01 40 82 62 78 - anne-marie.pouliquen@fntv.fr

IFT – George Rudas, Président - 01 41 33 81 09 - grudas@amadeus.fr

SETO : Odile Cornille - 01 45 80 54 55 - cardamone@wanadoo.fr

SNRT : Pascale JALLET - 01 47 38 35 60 - snrt@snrt.fr

UMIH – Gaëlle MISSONIER – 0645297084 – gaelle.missonier@umih.fr

UNIMEV - Hélène Rasmusen - 01 53 90 20 01 / 06 89 58 02 42 – h.rasmusen@unimev.fr